

TABLES D'AMENAGE



Produit fabriqué (tout ou partie)
localement dans le Loir et Cher (41)



E-SHOP



COMMANDEZ DIRECTEMENT
VOS PIÈCES DÉTACHÉES !



EXTENSION DE GARANTIE

ENREGISTREZ-VOUS



SOMMAIRE

1.	INTRODUCTION.....	3
2.	PICTOGRAMMES.....	3
2.1.	PICTOGRAMMES PRESENTS DANS CETTE NOTICE D'INSTRUCTIONS	3
3.	SECURITE	4
3.1.	PRESCRIPTIONS GENERALES DE SECURITE.....	4
3.2.	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES DE SECURITE	4
4.	DESCRIPTIF ET FONCTIONNEMENT.....	5
4.1.	APPLICATION PREVUE DU MATERIEL.....	5
4.2.	CARACTERISTIQUES.....	5
5.	INSTALLATION	6
5.1.	 CONDITIONNEMENT.....	6
5.2.	 MANUTENTION ET TRANSPORT.....	6
5.3.	TABLES.....	6
5.3.1	 MONTAGE TABLE 1M / 2M.....	6
5.3.2	 MONTAGE TABLE 3M / 2M / 4M / 5M / 6M.....	7
5.4.	REGLES.....	8
5.4.1	 MONTAGE REGLE 1M / 2M.....	8
5.4.2	 MONTAGE REGLE 3M / 2M / 4M / 5M / 6M.....	9
5.5.	 ESSAI ET EXAMEN INITIAL AVANT LA PREMIERE UTILISATION	11
6.	UTILISATION	12
6.1.	 CONFIGURATION ADAPTEE AUX BESOINS.....	12
7.	OPTION.....	13
7.1.	PLATEAU SUPERIEUR ANTI-CHUTE	13
7.1.1	APPLICATION PREVUE DU MATERIEL	13
7.1.2	CARACTERISTIQUES.....	13
7.1.3	 MONTAGE PLATEAU SUPERIEUR ANTI-CHUTE TABLE 1M	13
7.1.4	 MONTAGE PLATEAU SUPERIEUR ANTI-CHUTE TABLE 2M	14
8.	GARANTIE.....	15
9.	CERTIFICAT DE GARANTIE	16

1. INTRODUCTION



Pour des raisons de sécurité, lire cette notice d'instructions attentivement avant d'utiliser ce matériel. Toutes non-observations des instructions causeront des dommages aux personnes et/ou au matériel.

Cette notice d'instructions est destinée à l'opérateur, au régleur et à l'agent de maintenance.

Cette notice d'instructions est une partie importante de votre équipement. Elle donne des règles et des guides qui vous aideront à utiliser ce matériel sûrement et efficacement. Vous devez vous familiariser avec les fonctions et le fonctionnement en lisant attentivement cette notice d'instructions. Pour votre sécurité, il est en particulier très important que vous lisiez et observiez toutes les recommandations sur le matériel et dans cette notice d'instructions.

Ces recommandations doivent être strictement suivies à tout moment lors de l'emploi et de l'entretien du matériel. Un manquement au suivi des guides et avertissements de sécurité de la notice d'instructions et sur le matériel et/ou une utilisation différente de celle préconisée dans la notice d'instructions peut entraîner une défaillance du matériel et/ou des blessures.

Veillez conserver cette notice d'instructions avec le matériel ou dans un endroit facilement accessible à tout moment pour vous y référer ultérieurement. Assurez-vous que toute personne impliquée dans l'utilisation de ce matériel peut la consulter périodiquement. Si la notice d'instructions vient à être perdue ou endommagée, veuillez nous consulter ou consulter votre revendeur afin d'en obtenir une nouvelle copie.

Utiliser toujours des composants et pièces SIDAMO. Le remplacement de composants ou de pièces autres que SIDAMO peut entraîner une détérioration du matériel et mettre l'opérateur en danger.

Cette notice décrit les consignes de sécurité à appliquer par l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'employeur ou de l'utilisateur, suivant l'article L.4122-1 du code du travail, de prendre soin de sa santé et de sa sécurité et de celles des autres personnes concernées par ces actes ou omissions, conformément, en particulier, aux instructions qui lui sont données.

L'employeur doit réaliser une évaluation des risques particuliers liés à son activité, doit former les travailleurs au matériel et à la prévention de ces risques, et informe de manière appropriée les travailleurs chargés de l'utilisation ou de la maintenance des équipements de travail, des instructions ou consignes les concernant.

2. PICTOGRAMMES

2.1. PICTOGRAMMES PRESENTS DANS CETTE NOTICE D'INSTRUCTIONS



Danger direct pour les personnes et dommages du matériel



Effectif minimal requis pour certaines opérations



Pour les opérations de changement d'outil et de nettoyage, port de gants de protection



Dommages possibles du matériel ou de son environnement



Niveau de capacité technique : opérateur, utilisateur



Niveau de capacité technique : régleur, entretien



Niveau de capacité technique : agent de maintenance

3. SECURITE

3.1. PRESCRIPTIONS GENERALES DE SECURITE



Pour réduire les risques de choc mécanique et de blessure des personnes lors de l'utilisation des outils, respecter les prescriptions de sécurité de base.

Cette notice d'instructions ne prend en compte que les comportements raisonnablement prévisibles.

Nos matériels sont conçus et réalisés en considérant toujours la sécurité de l'opérateur.

Nous déclinons toute responsabilité pour tout dommage dû à l'inexpérience, à une utilisation incorrecte du matériel et/ou à son endommagement et/ou au non-respect des instructions et règles de sécurité contenues dans cette notice d'instructions. En règle générale, les accidents surviennent toujours à la suite d'une mauvaise utilisation ou d'une absence de lecture de la notice d'instructions.

Nous vous rappelons que toute modification du matériel entraînera un désengagement de notre part.

Vérifier la présence, l'état et le fonctionnement de toutes les protections avant de débiter le travail.

S'assurer que les pièces mobiles fonctionnent correctement, qu'il n'y a pas d'éléments endommagés et que le matériel fonctionne parfaitement pendant son utilisation.

Seul le personnel compétent et autorisé est autorisé à réparer ou remplacer les pièces endommagées.

Conserver une zone de travail propre et ordonnée.

Veiller à ce que toute la zone de travail soit visible de la position de travail.

Des aires de travail et des établis encombrés sont une source potentielle de blessures.

Positionner le matériel dans une zone de travail suffisamment éclairée.

Proscrire les personnes non autorisées dans la zone de travail, particulièrement les enfants et les animaux.



Ne pas utiliser le matériel pour des travaux pour lesquels ils ne sont pas prévus.



Ne pas présumer de ses forces. Toujours garder une position stable et un bon équilibre. Surveiller ce que l'on fait, faire preuve de bon sens. Ne pas utiliser le matériel en état de fatigue.

L'utilisation de tout accessoire, autre que ceux décrits dans la notice d'instructions, peut présenter un risque de blessures des personnes.

L'utilisateur est responsable de son matériel et s'assure que :

- La table est utilisée par des personnes ayant eu connaissance des instructions et autorisées à le faire.
- Les règles de sécurité ont bien été respectées.
- Les utilisateurs ont été informés des règles de sécurité.
- Les utilisateurs ont lu et compris la notice d'instructions.
- Les responsabilités pour les opérations de maintenance et d'éventuelles réparations ont bien été assignées et observées.
- Les défauts ou dysfonctionnements ont été immédiatement notifiés à un réparateur agréé ou auprès de votre revendeur.
- La table doit être utilisée dans les domaines d'application décrits dans cette notice.
- Toute utilisation autre que celle indiquée sur la présente notice d'instructions peut constituer un danger.
- Aucune modification et/ou reconversion ne doit être effectuée.

SIDAMO décline toute responsabilité pour des dommages causés aux personnes, animaux ou objets par suite de non-respect des instructions et règles de sécurité contenues dans cette notice d'instructions.

3.2. PRESCRIPTIONS PARTICULIERES DE SECURITE



Prescriptions particulières de sécurité pour la table d'aménagement

Ne pas utiliser si la table n'est pas placée sur une surface plate et stable, sans obstacles et bien éclairée.

Avant utilisation, la table doit être montée correctement dans son ensemble.

Maintenir toujours la table propre, en bon état et non encombrée.

Ne pas ajouter d'accessoires supplémentaires en vue d'opérations pour lesquelles ils ne sont pas conçus.

L'utilisation d'un accessoire inapproprié est synonyme de risques d'accidents.

4. DESCRIPTIF ET FONCTIONNEMENT

4.1. APPLICATION PREVUE DU MATERIEL

Système, dans un usage très intensif, pour l'amenée et la sortie de pièces longues et lourdes telles que barres et profilés en acier :

- Usage universel pour les scies à ruban, les tronçonneuses et les autres machines destinées au travail du métal telles que les perceuses sur colonne.
- Compatibles avec toutes les machines grâce aux pieds réglables en hauteur et à la fixation des tables par le sol.

Dans le cas d'une mauvaise utilisation, le constructeur déclinera toute responsabilité.

Dans de bonnes conditions d'utilisation et de maintenance, la sécurité du fonctionnement et le travail sont garantis pour plusieurs années.

Pour ce faire, explorer le matériel dans ses différentes fonctions.

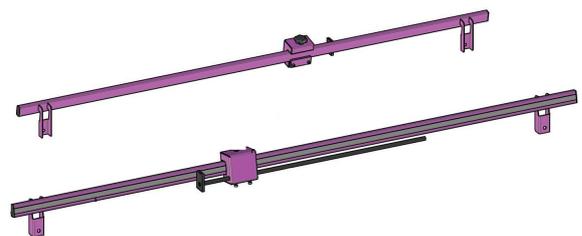
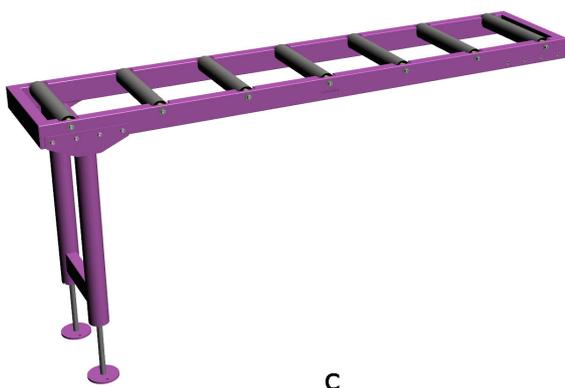
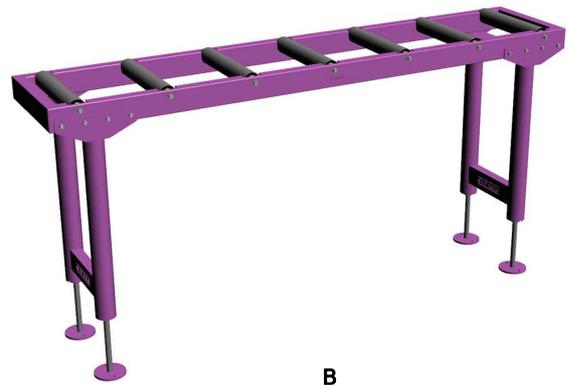
4.2. CARACTERISTIQUES

- Fabrication française.
- Grande modularité, la conception permet d'ajouter des longueurs sans limite et sans accessoires.
- Axes de rouleaux équipés de roulements à billes de grande qualité.
- Grande finition et robustesse grâce à la construction par châssis tubulaire et découpes laser.
- Règles avec graduation et butée réglable pour transformer une table d'amenage en table de sortie.
- En option, possibilité d'installer un plateau supérieur.

	Longueur (mm)	Largeur (mm)	Nombre de rouleaux	Diamètre rouleaux (mm)	Hauteur mini/maxi (mm)	Charge maxi * (kg)	Poids (kg)	Référence
Table d'amenage (A)	1000	430	4	60	800 / 1000	700	27	20198453
Table d'amenage (B)	2000	430	7	60	800 / 1000	1400	47	20198454
Rallonge table d'amenage (C)	2000	430	7	60	800 / 1000	1400	40	20198455

* à condition d'une charge bien répartie

	Longueur (mm)	Largeur (mm)	Hauteur (mm)	Poids (kg)	Référence
Règles (D)	1000	170	100	3,6	20198456
	2000	170	100	4,6	20198457
	3000 (1000mm + 2000mm)	170	100	8,2	20198458
	4000 (2000mm + 2000mm)	170	100	9,2	20198459
	5000 (1000mm + 2000mm + 2000mm)	170	100	12,8	20198465
	6000 (2000mm + 2000mm + 2000mm)	170	100	13,8	20198466



5. INSTALLATION

5.1. ○○○ CONDITIONNEMENT



Un petit sachet anti-humidité peut se trouver dans l'emballage. Ne pas le laisser à la portée des enfants et le jeter.

La table est conditionnée sur palette, facilitant la manutention et le stockage.

Lors du déballage, sortir chaque élément du matériel, vérifier l'état général puis procéder à l'assemblage. Vérifier la propreté du matériel.

Si le matériel ne vous semble pas correct ou si des éléments sont cassés ou manquants, contacter votre vendeur.

Conserver la notice d'instructions pour y faire référence ultérieurement.

5.2. ○○○ MANUTENTION ET TRANSPORT



Compte tenu du poids et des dimensions du matériel, la manutention et la mise en place doivent s'effectuer avec l'assistance de plusieurs personnes.

5.3. TABLES

5.3.1 ○○○ MONTAGE TABLE 1M / 2M

Procédure d'assemblage

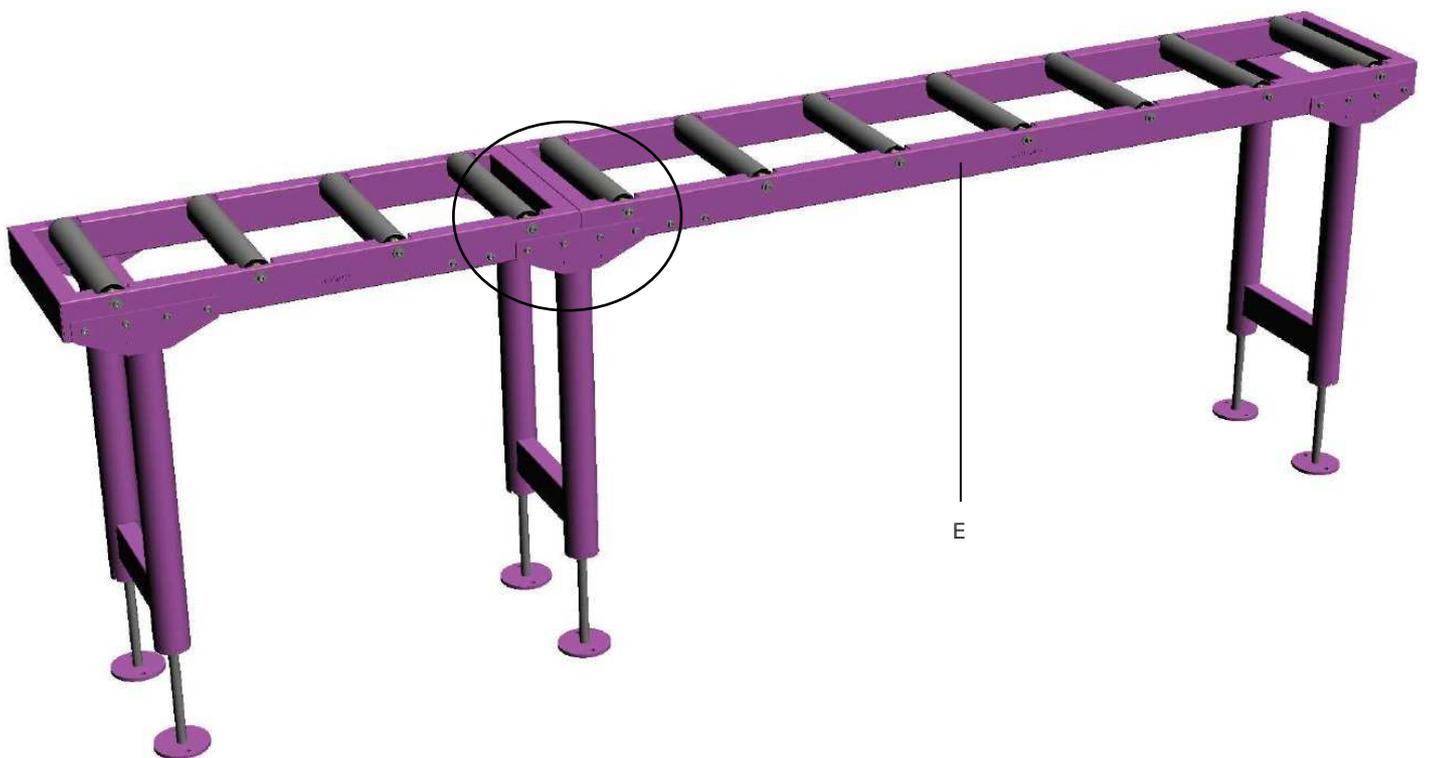
1. Installer les jambes (A) avec pieds (B), à l'aide de la visserie appropriée, sous le tablier (C) aux emplacements prévus (4 vis + rondelles de chaque côté de la table pour chaque jambe).
2. Régler la hauteur de table à l'aide de l'écrou (D) situé sur chaque axe fileté du pied.
3. Fixer la table à l'aide des deux points de scellements situés sur chaque pied.



5.3.2  MONTAGE TABLE 3M / 4M / 5M / 6M

Procédure d'assemblage

1. Procéder à l'assemblage de la table 1m ou 2m (voir § 5.3.1).
2. Raccorder la rallonge (E) avec la table à l'aide des jambes : 2 points de fixation sur la table + 2 points de fixation sur la rallonge.
3. Régler la hauteur de l'ensemble à l'aide de l'écrou situé sur chaque axe fileté du pied.
4. Fixer l'ensemble à l'aide des deux points de scellements situés sur chaque pied.

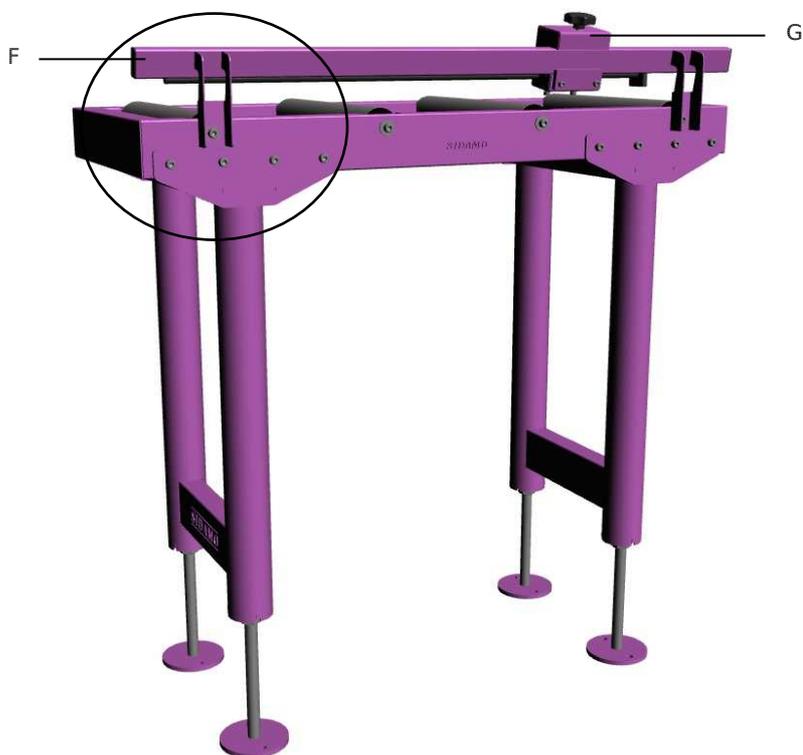
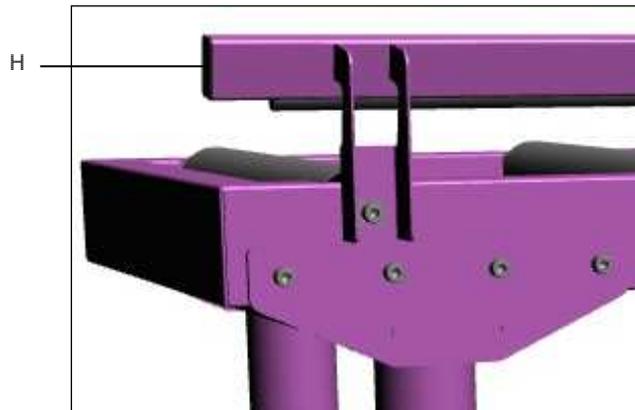


5.4. REGLES

5.4.1  MONTAGE REGLE 1M / 2M

Procédure d'assemblage

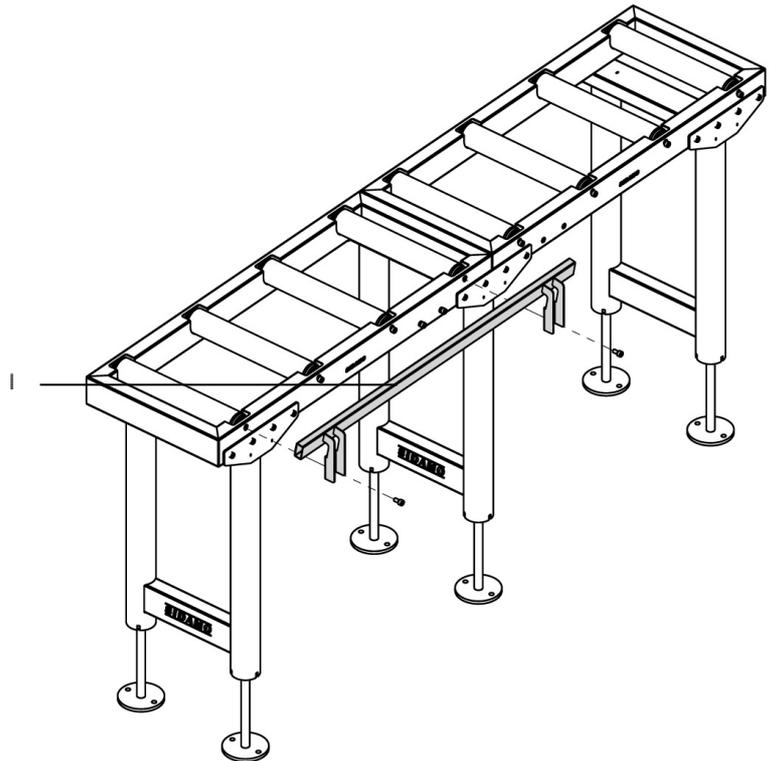
1. Procéder à l'assemblage de la table 1m ou 2m (voir § 5.3.1).
2. Fixer la règle adéquate (F) sur la table en raccord avec les fixations rouleaux.
3. Installer la butée de coupe mobile (G) en la faisant glisser sur la règle.
4. Insérer de chaque côté de la règle les bouchons plastiques d'extrémités (H).



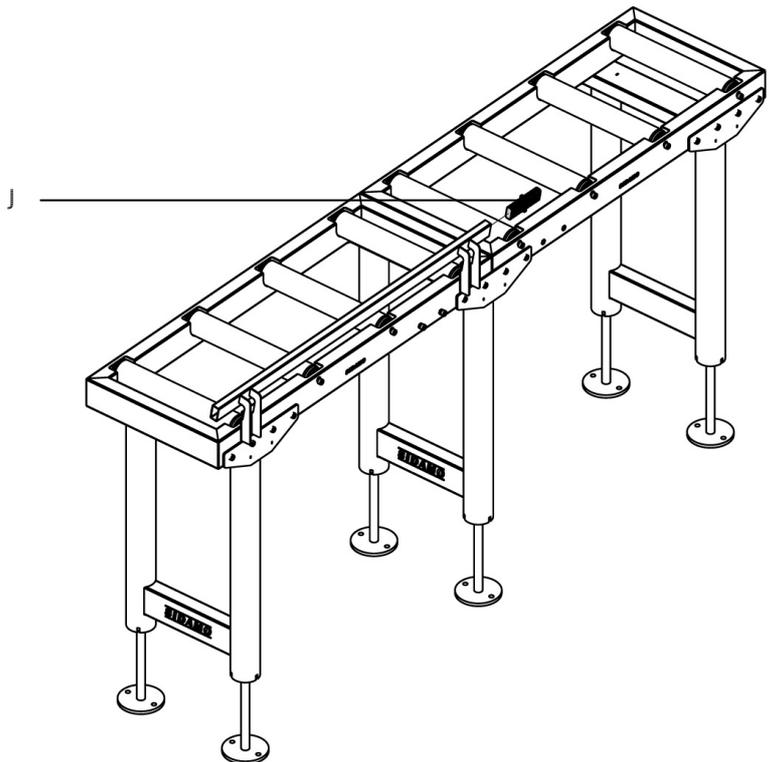
Installer impérativement la règle 1m avec la table 1m et la règle 2m avec la table 2m.

5.4.2  **MONTAGE REGLE 3M / 4M / 5M / 6M****Procédure d'assemblage**

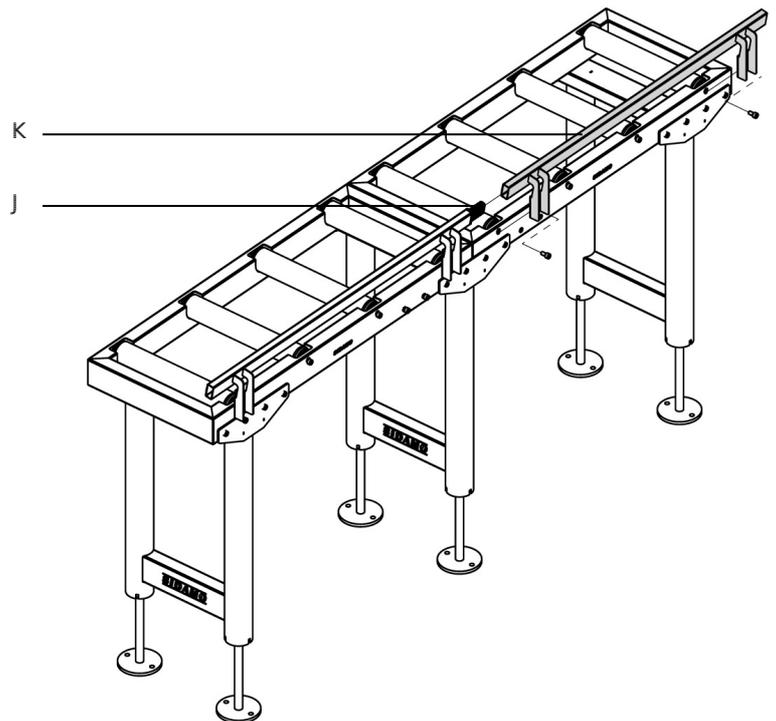
1. Procéder à l'assemblage de la table 3m, 4m, 5m ou 6m (voir § 5.3.2).
2. Dans un premier temps, sur une des tables, installer une règle adéquate (I) en raccord avec les fixations rouleaux (ne pas serrer les vis).



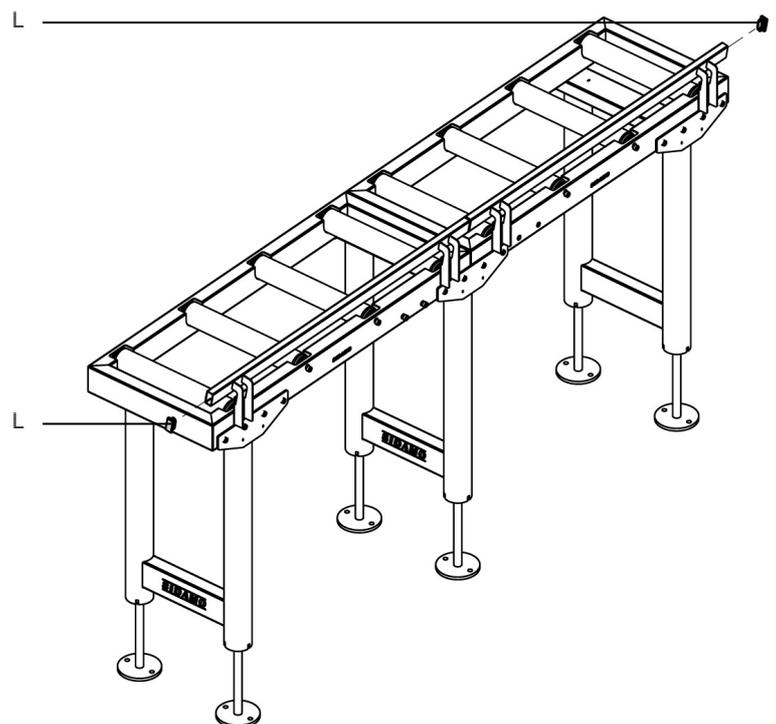
3. Insérer côté intérieur de la règle le raccord de jonction (J).



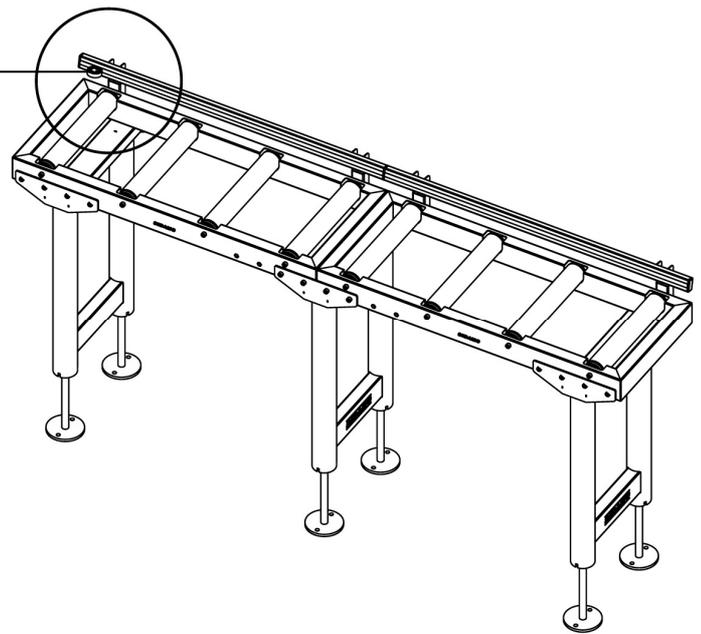
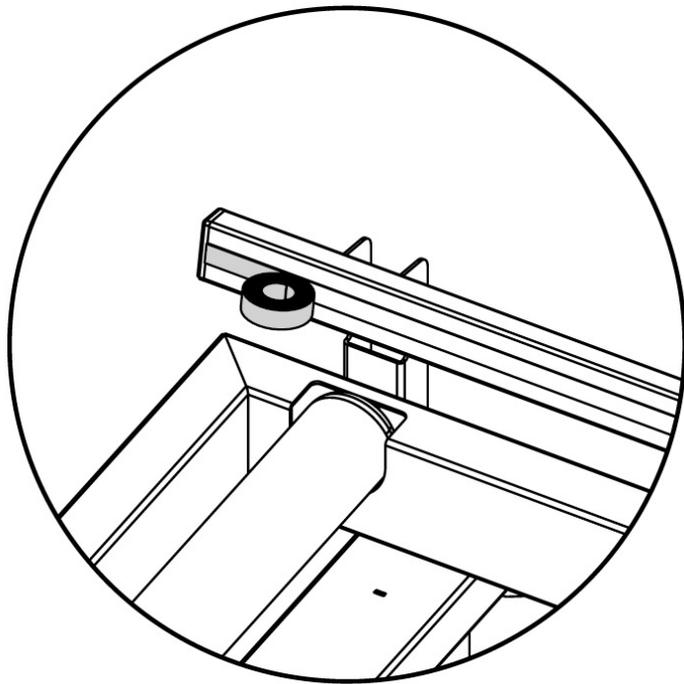
4. Emboîter, avec le raccord de jonction (J), une deuxième règle adéquate (K) en raccord avec les fixations rouleaux (ne pas serrer les vis).
5. Faire cette procédure autant de fois qu'il y a de règle.



6. Une fois les règles installées, serrer les vis de la règle complète.
7. Installer la butée de coupe mobile en la faisant glisser sur la règle complète.
8. Insérer de chaque côté de la règle complète les bouchons plastiques d'extrémités (L).



9. Dans le cas des règles de plus de 2m, un ruban (M) est fourni et doit être collé par-dessus le ruban d'origine (en l'ayant préalablement dégraisser).
10. Couper le ruban à la longueur de la règle installée.



5.5. ●●○ ESSAI ET EXAMEN INITIAL AVANT LA PREMIERE UTILISATION

- Vérifier que la table est bien positionnée et stable.
- Vérifier que les pièces mobiles fonctionnent correctement, qu'il n'y a pas d'éléments endommagés.

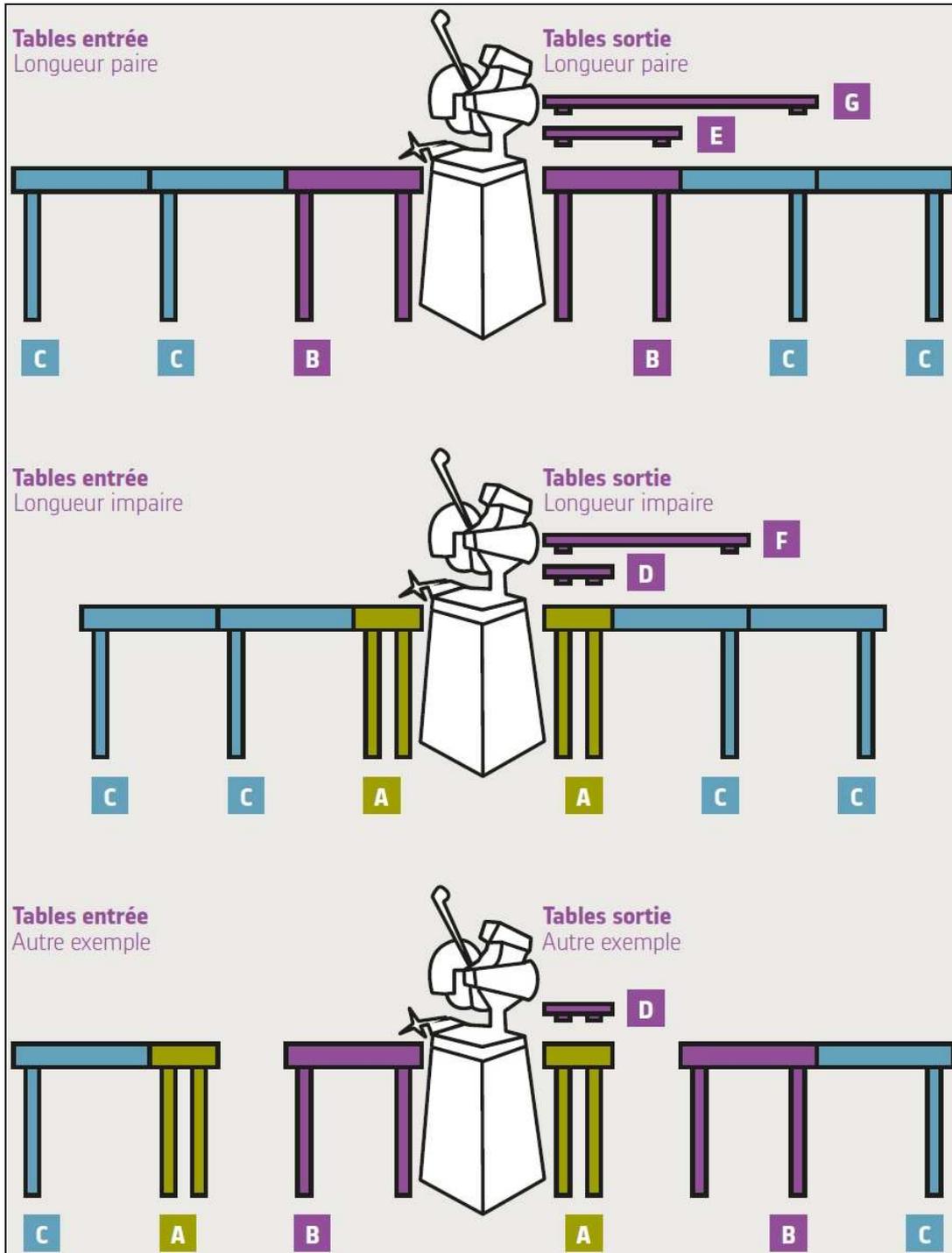
6. UTILISATION



Respecter les prescriptions particulières de sécurité pour la table d'aménagement.

6.1. CONFIGURATION ADAPTEE AUX BESOINS

- Usage universel pour scie à ruban, tronçonneuses et également perceuse sur colonne.



- A** Table d'aménagement 1 m
- B** Table d'aménagement 2 m
- C** Rallonge table d'aménagement 2 m
- D** Règle 1 m pour table sortie
- E** Règle 2 m pour table sortie
- F** Règle 3 m pour table sortie
- G** Règle 4 m pour table sortie

7. OPTION

7.1. PLATEAU SUPERIEUR ANTI-CHUTE

7.1.1 APPLICATION PREVUE DU MATERIEL

L'accessoire plateau supérieur anti-chute est prévu en option pour éviter aux petites pièces coupées de tomber entre les rouleaux.

7.1.2 CARACTERISTIQUES

- Fabrication française.
- Le plateau supérieur métallique évite aux pièces coupées de petite taille de tomber entre les rouleaux.
- Aménagement de pièces longues et lourdes pour les scies à ruban ou les tronçonneuses.

	Matériel prévu	Fixation	Longueur (mm)	Largeur (mm)	Hauteur (mm)	Poids (kg)	Référence
Plateau supérieur anti-chute table 1m (A)	Spécialement conçu pour la table d'aménagement 1m	8 vis	1000	410	40	4,62	20198460
Plateau supérieur anti-chute table 2m (B)	Spécialement conçu pour la table d'aménagement 2m	14 vis	2 x 1000	410	40	9,20	20198462



7.1.3 MONTAGE PLATEAU SUPERIEUR ANTI-CHUTE TABLE 1M

Procédure d'assemblage

1. Desserrer les 8 vis (A) de maintien des rouleaux.
2. Positionner correctement le plateau (B) sur la table (C).
3. Resserrer les 8 vis de maintien des rouleaux.



7.1.4  MONTAGE PLATEAU SUPERIEUR ANTI-CHUTE TABLE 2M

Procédure d'assemblage

1. Desserrer les 14 vis (D) de maintien des rouleaux.



2. Positionner correctement le 1^{er} plateau (E) sur la table (F) (figure 1) pour faire coïncider le passage de la vis de maintien du rouleau.



3. Positionner correctement le 2^{ème} plateau (G) sur la table (F) (figure 2) pour faire coïncider le passage de la vis de maintien du rouleau.
4. Resserrer les 14 vis de maintien des rouleaux.

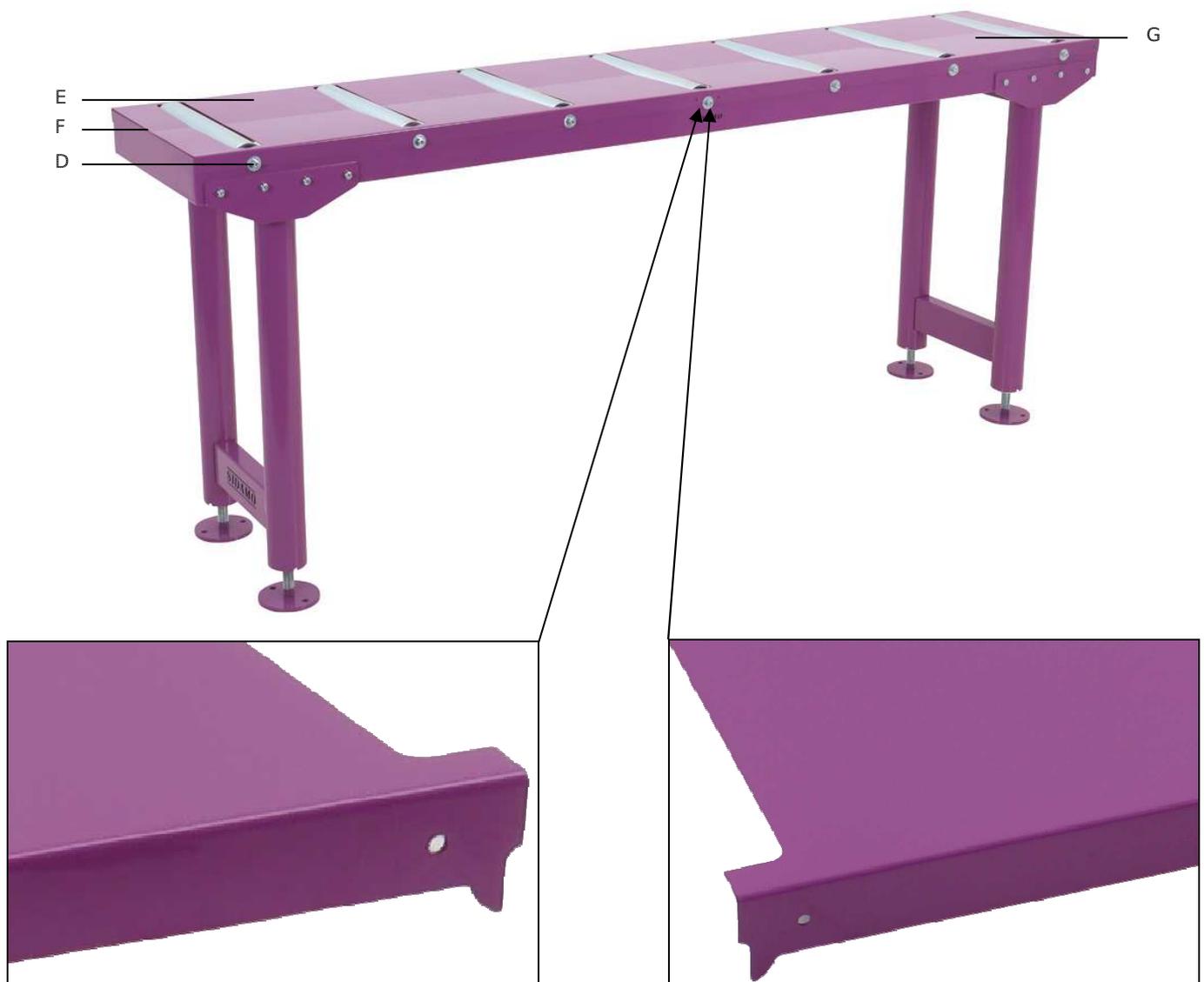


Figure 1

Figure 2



Installer correctement dans le bon sens les plateaux avec la table 2m pour faire coïncider le passage de la vis de maintien du rouleau.

8. GARANTIE

Dans le cas d'une prise sous garantie, celle-ci s'effectuera uniquement auprès d'un service après-vente agréé.

La facture faisant office de bon de garantie est à conserver.

Pour toutes demandes de renseignements ou de pièces concernant le matériel, toujours mentionner correctement les informations décrites sur la plaque signalétique.

Le matériel est garanti 3 ans et prend effet à compter de la date d'achat de l'utilisateur ; elle se trouve prolongée, en cas de réparation, de la durée d'immobilisation. Pour les pièces concernées, la garantie se limite strictement au remplacement gratuit des pièces reconnues de fabrication ou de matières défectueuses. La garantie n'est prise en compte que pour les réparations effectuées par nos services agréés. Les avaries résultant d'un manque de graissage, d'un défaut de surveillance, de chocs, d'une usure normale, etc. sont exclues du droit de recours à la présente garantie. Pour bénéficier de la garantie, la marchandise retournée doit nous parvenir accompagnée du justificatif d'achat et de l'autorisation de retour, dans le respect des conditions de retour.

Ce produit bénéficie d'une extension de garantie de 1 an à condition que l'utilisateur procède à l'enregistrement du produit sur le site internet de SIDAMO dans un délai de 30 jour calendaire à compter de la date d'achat. Cette extension de garantie de 1 an est aux mêmes conditions que la garantie originale.

Ne sont pas concernés par les garanties les accessoires et les consommables.

La garantie exclut toute responsabilité pour les dommages occasionnés par l'utilisateur ou par un réparateur non agréé par la société SIDAMO.

La garantie ne couvre pas les dommages consécutifs, directs ou indirects, matériels ou immatériels, causés aux personnes ou aux choses.

La garantie ne peut être accordée à la suite de :

- Une utilisation anormale.
- Une manœuvre erronée.
- Un défaut de transport, de manutention ou d'entretien.
- L'utilisation de pièces ou d'accessoires non d'origine.
- Des interventions effectuées par du personnel non agréé.

Le non-respect des consignes précitées exclut votre matériel de notre garantie.

Les marchandises voyagent sous la responsabilité de l'acheteur à qui il appartient d'exercer tout recours à l'encontre du transporteur dans les formes et délais légaux.

9. CERTIFICAT DE GARANTIE**CERTIFICAT DE GARANTIE « ORIGINALE »**

Le (Constructeur/Importateur) soussigné :

SIDAMO

Z.I. DES GAILLETROUS – 41260 LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR

Certifie que le matériel neuf ci-après :

- Désignation : TABLE D'AMENAGE
- Marque : **SIDAMO**
- Modèle : TABLE / RALLONGE / REGLE / PLATEAU SUPERIEUR ANTI-CHUTE
- Référence : 20198453/20198454/20198455/20198456/20198457/20198458/20198459/20198460/20198462/
20198465/20198466

Est construit conformément à la législation française.

Fait à la Chaussée-Saint-Victor
Le



JÉRÔME GERMAIN
Directeur Général

Personne autorisée à constituer le dossier technique :

- M. GERMAIN – SIDAMO – Z.I. DES GAILLETROUS – 41260 LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR

 <p>SIDAMO OUTILS & SERVICES TECHNIQUES</p> <p>Siège social – Livraison : Z.I. DES GAILLETROUS – 41260 LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR Adresse postale : Z.I. DES GAILLETROUS – CS 53404 – 41034 BLOIS CEDEX Tél : 02 54 90 28 28 – Fax : 0 897 656 510 – Mail : sidamo@sidamo.com – www.sidamo.com Entreprise certifiée ISO 9001 – ISO 14001</p>	 <p>SERVICE UTILISATEUR Tél : 02 54 74 02 16</p>
<p>Dans le souci constant d'améliorer la qualité de ses produits, SIDAMO se réserve le droit d'en modifier les caractéristiques. Les informations, les photos, les vues éclatées et les schémas contenus dans ce document ne sont pas contractuels.</p>	<p>Edition janvier 2024 Notice TABLES D'AMENAGE</p>